

VAL D'OISE 95

23 MAR 2003

COMMUNE : OSNY

Toutes communes

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à Oulu le 21 Mars 2025

Le maire
(ou son remplaçant),

*Le conseiller municipal
le plus âgé*

Les assesseurs,

Le secrétaire,

! Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).



[Handwritten signature]